

# Déclaration en ligne



Tout un chacun est invité à aller sur <https://www.impots.gouv.fr/portail/> pour faire sa déclaration en ligne cette année et les suivantes. De nombreuses ressources sont disponibles en ligne pour aider, comme par exemple sur <https://www.impots.gouv.fr/portail/www2/minisite/declaration/je-declare-mes-revenus-en-ligne.html>